

## Formation 1

### LPTAA et ses règlements connexes : interventions autorisées ou prohibées

## Formulaire d'inscription

---

#### Laval

Le Saint-Martin Hôtel  
1400, rue Maurice-Gauvin, Laval (QC) H7S 2P1

Le 15 mars 2018

#### Québec

Grand Times Hôtel  
5100, boulevard des Galeries, Québec (QC) G2K 2M1

Le 29 mars 2018

---

**Horaire : De 8 h 30 à 17 h 00**

**Contenu de la formation** : la formatrice, Cécile Demers, urbaniste, géographe et consultante en urbanisme pour *cd urbanistes-conseils*, présente les divers aspects de la LPTAA en s'attardant – plus particulièrement – sur les articles permettant d'identifier **les interventions autorisées et celles prohibées en zone agricole**, le tout avec croquis à l'appui.

**Principaux thèmes traités** : droits acquis, aliénation, lotissement, utilisation d'un lot à une fin autre que l'agriculture, utilisation d'un lot à des fins publiques, privilèges de la LPTAA (résidences, art. 31, 31.1, 40), utilisation non agricole d'une érablière ou coupe d'érables dans une érablière, enlèvement de sol arable, exclusion, inclusion et réinclusion en zone agricole, demandes à portée collective et certaines parties de la réglementation relative aux activités agricoles (capacité d'accroître des exploitations agricoles et distances séparatrices) et formulaire requis pour chaque type de demandes, etc.

**Les personnes présentes recevront les documents de formation, incluant l'attestation de participation.**

**Inscription** : Employeur / Entreprise / Organisation : \_\_\_\_\_

Nom du participant : \_\_\_\_\_ Profession : \_\_\_\_\_

Fonction en milieu de travail : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopieur : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

**Coût** : Le coût est de 546.13 \$, incluant les frais de formation et de reproduction des documents ainsi que le repas du dîner (475 \$) et les taxes TPS 72748 0899 (23.75 \$) et TVQ 1224537031 (47.38 \$).

1<sup>re</sup> **Pour réserver votre inscription** : Compléter et faire parvenir ce formulaire d'inscription par :

- courriel à [smorin@videotron.ca](mailto:smorin@videotron.ca)
- télécopieur au 450-424-7779

2<sup>e</sup> **Transmettre, par la poste** : Ce formulaire complété accompagné de votre paiement par chèque libellé à l'ordre de « **Formations Cécile Demers inc.** » à l'adresse suivante 3341, boulevard de la Gare, bureau 201, Vaudreuil-Dorion, Québec, J7V 8W5.

**Le formulaire et la copie de votre chèque servent de preuve de paiement** : Pour toute autre information, n'hésitez pas à communiquer avec Sylvie Morin au 450-424-6336.

**Allergie et intolérance** : Avez-vous des allergies / intolérances / restrictions alimentaires ? Non [  ] Oui [  ]

Si oui, veuillez spécifier : \_\_\_\_\_

**Politique d'annulation** : La formatrice se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre de participants s'avère insuffisant. Dans ce cas, le paiement reçu sera remboursé en totalité. Le participant peut annuler son inscription sans frais plus de 7 jours avant la date de la formation. Par contre, si l'annulation est faite entre le 7<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> jours avant la date de la formation 50 % des frais seront chargés et si l'annulation est faite 3 jours ouvrables et moins avant la date de la formation 100 % des frais seront chargés.

Signature du participant : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_